

## L'HARRICANA EST À LA RECHERCHE DE DEUX PARENTS ENGAGÉS

**Amos, 8 septembre 2023** – Le Centre de services scolaire (CSS) Harricana informe les parents que deux postes de représentants sont à pourvoir au sein de son conseil d'administration. Les personnes intéressées doivent être membres d'un conseil d'établissement et représentants au comité de parents. Ces deux postes sont vacants depuis plus d'un an, il reste donc deux ans à ces mandats. Comme aucun candidat ne s'est présenté lors du premier processus de désignation, ce second nouvel appel de candidatures sera ouvert à tous les membres du comité de parents désignés par leur conseil d'établissement.

### Deux sièges pour deux districts

Afin d'être éligible en tant que représentant des parents sur le conseil d'administration du CSS Harricana, le candidat doit d'abord être élu membre du conseil d'établissement de son école, puis désigné représentant au comité de parents lors de l'assemblée générale des parents qui a lieu en septembre. En octobre, tous les membres du comité de parents seront invités à poser leur candidature pour faire partie du conseil d'administration.

La recherche de candidats concerne deux postes, chacun lié à un district :

- District 1 : Écoles Christ-Roi, Saint-Joseph et Sainte-Thérèse ;
- District Est : Écoles secondaire Natagan, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Marc, Notre-Dame-de-Lourde de La Corne et Notre-Dame-de-Fatima de Landrienne.

### La gouvernance scolaire, une affaire de tous

L'éducation des élèves de l'Harricana n'est pas que l'affaire de son personnel scolaire, mais aussi celle de parents impliqués qui aspirent à faire une différence pour l'ensemble des élèves de chez nous. Ceux et celles qui représentent les parents au sein du CSS Harricana partagent la responsabilité d'assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières, tout en garantissant la qualité des services éducatifs offerts.

Depuis 2020, cette gouvernance scolaire s'exerce par l'entremise du conseil d'administration. Ce dernier est composé de cinq représentants des parents, de cinq représentants du personnel et de cinq représentants de la communauté. Cette variété de profils et de points de vue permet une gouvernance scolaire engagée, représentative et compétente.

Pour tous les renseignements supplémentaires quant au processus de désignation et à la mise en candidature, les parents sont invités à visiter le <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-administration> ou appeler au 819 732-6561 poste 2268 ou par courriel à [secretairegeneral@cssh.gouv.qc.ca](mailto:secretairegeneral@cssh.gouv.qc.ca).

– 30 –

Renseignements :  
Johanne Godbout, Directrice du Service du  
secrétariat général et des communications  
819 732-6561, poste 2268

Source :  
Vincent Audy-Lacroix  
Conseiller en communication